

les excessives stimulations du tonus circulatoire. Membre de cette grande et noble famille des *solanées*, le tabac participe, plus ou moins, aux propriétés calmantes de la belladonne et de la jusquiame : c'est ainsi que Szerlecki l'a vanté contre l'épilepsie et l'ataxie locomotrice, etc.

Si le tabac offrait de sérieux dangers toxiques, on le constaterait surtout dans nos manufactures, dont les émanations incessantes devraient compromettre sérieusement la santé des artisans. Or, de toutes parts, nous voyons les enquêtes médicales innocenter presque entièrement le travail du tabac : femmes et enfants vivent plongés dans l'herbe à Nicot, et leurs moyennes de maladies se trouvent inférieures à celles des professions les plus salubres. On n'a guère trouvé que le "crampe des cigarières" à mettre, incontestablement, à l'actif des professions tabagiques.

Il est même étonnant qu'on ne trouve pas, chez les ouvriers, ces troubles du cœur qui sont, à vrai dire, le plus grave et le mieux observé des inconvénients du tabac. Les intermittences et les palpitations, la tendance aux crises cardiaques simulant l'angine de poitrine se constatent, en effet, assez fréquemment chez les fumeurs des cigares forts. Il est vrai que ces accidents disparaissent promptement avec l'abus qui les a engendrés. Il est vrai aussi que l'on observe les palpitations et l'angoisse cardiaques chez les fumeurs auxquels on conseille la suppression brusque du tabac : ces symptômes disparaissent quand le malade fume de nouveau. Comme pour la morphine, l'alcool et d'autres poisons, il importe donc, pour le tabac, de procéder à un sevrage graduel, sous peine de troubles sérieux dans la santé : modification de l'humeur, diabète, etc. C'est alors qu'il faut surtout insister sur les mesures d'hygiène décrites à la fin de cette chronique : usage de cigarettes et de cigares légers, de pipes à filtres et à longs tuyaux..... Ces précautions annihilent au moins les quatre cinquièmes des produits nuisibles recélés dans le tabac.

Au total, comme le café, le thé, l'alcool (et comme la vie toute entière, n'est-ce pas ?), le tabac à fumer est un poison lent. S'il n'ébranle pas le système nerveux à un degré aussi prononcé que les autres poisons intellectuels, il joue, en revanche, le rôle d'un lien qui rattache à leur vie de misère bien des misanthropes. L'usage du tabac est le premier besoin et le suprême plaisir du convalescent : quand un

malade redemande à fumer, c'est un bon signe, dont le médecin tient compte, à juste droit, pour son pronostic. Le tabac est peut-être la seule habitude mauvaise exigeant, pour s'exercer, l'intégrité de la santé.

Il faut reconnaître pour être juste, certains avantages dans l'usage modéré de l'herbe à Nicot. Son action bienfaisante sur la dentition est admise par presque tous les dentistes : ils l'attribuent à l'alcalinité neutralisante de la fumée et aux propriétés antiseptiques du charbon, de la nicotine et de la pyridine, qui déconcertent l'étrange vitalité des colonies microbiennes dans le milieu buccal. Je crois aussi, avec Claude Bernard, que la présence de l'acide prussique dans la salive des fumeurs contribue à cette asepsie buccale. La pipe soulage certainement l'odontalgie. Le docteur Hepburn affirme même que chez les fumeurs, la carie dentaire apparaît tardive et inaperçue, par suite d'une mortification indolente, graduelle, de la pulpe dentaire. D'autre part, le charbon de la fumée, en fixant de préférence ses dépôts sur les dépressions et brèches de l'émail dentaire, préserve l'ivoire des altérations menaçantes de la carie.

Cependant, dans les irritations muqueuses de la bouche, il faut s'abstenir de fumer, sous peine d'aggraver les lésions produites ; le plus souvent, il suffit toutefois de diminuer par les moyens que j'indiquerai tout à l'heure, l'acreté violente et l'ardente chaleur de la fumée, pour éviter toute complication.

L'usage du tabac à fumer combat certaines gastralgies et rend moins urgent le besoin de nourriture, si pénible à certains estomacs intrinsèques et pendulaires. D'autre part, fumer *post prandium* stimule la digestion paresseuse. Claude Bernard expliquait cette utile action par la solidarité étroite qui unit tous les actes sécrétoires du tube alimentaire : "L'excitation de l'appareil salivaire détermine, dit-il, une suractivité dans les sécrétions gastro-intestinales....."

Mais, si l'on abuse du tabac, on voit s'exagérer cette action : toute orgie de cigares ou de cigarettes détermine des supersécrétions catarrhales de l'estomac, avec inappétence, gaz, crampes, acidités, nausées et parfois vomissements. C'est peut-être parce que le tabac trompe la faim et la soif qu'Immermann a cru devoir en recommander l'abus comme traitement de l'obésité : remède assurément pire que le mal lui-même.

J'ai signalé l'action calmante et antispasmodique de tabac à fumer contre certains états nerveux du tube digestif. Dujardin-Beaumetz prescrivit à une hystérique, atteinte de vomissements rebelles à tout traitement, de fumer simplement une cigarette après chaque repas. Les vomissements cessèrent, pour réparaître le jour où la cigarette fut négligée. Le docteur Gros vante également ce moyen pour parer aux vomissements dits "incoercibles" des femmes enceintes.

A propos des troubles digestifs attribués au tabac, il faut remarquer (comme aussi pour les troubles visuels) que leur origine remonte le plus souvent à l'alcool, compagnon fréquent du nicotisme, mais non obligatoire ; qui, ne connaît de passifs fumeurs observant une sobriété exemplaire ?

L'usage du cigare a été préconisé contre la constipation par Brubelius, Trousseau, etc. Car la fumée du tabac stimule l'atonie des fibres lisses intestinales, à la manière de la belladone. Je l'ai vue agir d'une façon analogue sur les vessies paralysées de bien des vieillards. De plus, elle excite les sécrétions glandulaires viscérales, comme celles des glandes de la bouche, bien qu'à un moindre degré, puisque l'action irritante locale est presque entièrement limitée à ces dernières. On sait que les fumeurs novices éprouvent, souvent à un haut degré, les effets diarrhéiques du tabac, à peu près constants chez ceux qui fument à jeun. C'est, d'ailleurs, au lever que Trousseau recommandait à ses belles clientes l'usage du cigare, dans le but de leur conquérir la plus précieuse de toutes les libertés, qui est celle du ventre.

L'action parasiticide de l'herbe à Nicot doit maintenant nous arrêter. Ennemie de tous les organismes rudimentaires, la fumée de tabac est souveraine contre les moustiques, les mites, la vermine. Les émanations nicotiques préservent de la gale, dit Boucherdat, les ouvriers de nos manufactures. Parent-Duchatelet étend jusqu'aux épidémies cette action prophylactique : c'est ainsi que les ouvriers de la manufacture de tabacs de Lyon ont été indemnes de la fièvre typhoïde ; ceux de Morlaix, de la dysenterie ; ceux de Tonneins, de la suette ; les ouvriers de Steville, du choléra, endémiques ou épidémiques en ces divers centres. Jadis, Willis et Diemerbroock avaient fait, pour la peste les mêmes observations.

(A suivre).